

BAREME DES HONORAIRES (À COMPTER DU 01/02/2026)

Honoraires de transaction :

PRIX DE VENTE	Honoraires TTC
Parking, Cave	Forfait 4.000€
Immeubles	5 %
De 0 à 100.000€	Forfait 7.000€
De 100.001€ à 250.000€	6 %
De 250.001€ à 350.000€	5.5 %
De 350.001€ à 500.000€	5 %
De 500.001€ à 800.000€	4,5 %
Plus de 800.001€	4 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Honoraires de Syndic de Copropriété :

Sur devis

Honoraires de location :

Locaux à usage d'habitation :

Honoraires pour les baux d'habitation par la loi n°89-462 du 6 Juillet 1989 :

A la charge du locataire :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 12€TTC/m2 de surface habitable
- État des lieux d'entrée : 3€ TTC/m2 de la surface habitable

A la charge du propriétaire :

- Visite du logement, constitution du dossier locataire, rédaction du bail : 1 mois de loyer charges comprises
- État des lieux : 3€ TTC/m2 de surface habitable

Parking et box :

FORFAIT : 150 € TTC à la charge du locataire + 150 € TTC à la charge du propriétaire.
(Y compris rédaction du contrat de location).

BAREME DES HONORAIRES (À COMPTER DU 01/02/2026)

Honoraires de gestion locative :

Pour les locaux à usage d'habitation :

PRESTATIONS	Formule CLASSIQUE 5.5 % HT**	Formule PREMIUM 7 % HT**
Mise en place du mandat de gestion	Inclus	Inclus
Encaissement des loyers, relances, révisions	Inclus	Inclus
Vieille juridique, informations nouvelles règlementations	Inclus	Inclus
Renouvellement du bail, régularisation des charges	Inclus	Inclus
Donner congé, état des lieux sortant	Inclus	Inclus
Suivi dossier impayés	Inclus	Inclus
Suivi des petits travaux	Inclus	Inclus
Estimation annuelle de votre bien	Inclus	Inclus
Suivi des gros travaux (au-delà de 1500€ TTC)	Forfait 150€ TTC	Inclus
Suivi des sinistres (dégâts des eaux, incendie,)	Forfait 150€ TTC	Inclus
Aide à la déclaration des revenus locatifs	Forfait 150€ TTC	Inclus
Gestion des charges de copropriété	10€/appel de fond	Inclus
Représentation aux assemblées générales sur demande express du mandant	50€ TTC/heure	50€ TTC/heure

Option GLI (Garantie Loyers Impayés) : 3.5%TTC du montant du loyer CC

** TVA en vigueur : 20%

** Honoraires calculés sur les sommes perçues (loyer + charges)

Pour les locaux à usage commercial :

10 % du loyer triennal hors charge à la charge du preneur.

Honoraires pour la réalisation d'une estimation (vente ou location) :

Estimation OFFERTE en cas de projet de mise en location / vente.

Sinon facturé 250€ TTC